



Communiqué de Presse

Accueil de 14 Assistants Spécialistes Régionaux

Lundi 21 Novembre 2016 à 14h15

En salle de réunion de la Direction Générale, CHPC

Le Centre Hospitalier Public du Cotentin (CHPC) est heureux d'annoncer l'arrivée de 14 nouveaux Assistants Spécialistes Régionaux (ASR). Ces jeunes médecins viennent de terminer leur internat, ils ont passé leur thèse et leur inscription à l'ordre des médecins de la Manche est en cours de finalisation. Ils sont autonomes dans leurs fonctions au quotidien. Pendant deux ans, ils vont partager leur temps entre un exercice de la médecine au CHPC et un temps de formation / spécialisation complémentaire au Centre Hospitalier Universitaire (CHU) de Caen. L'Agence Régionale de Santé (ARS) de Normandie, pilote de la politique régionale de santé, finance une part significative du coût de ces emplois médicaux.

Ce dispositif existe depuis huit ans mais un rééquilibrage territorial, fruit d'une concertation entre l'ARS et la Fédération Hospitalière de France (FHF), a eu lieu en 2012 et a permis au CHPC de recruter depuis lors plus d'une vingtaine de médecins. En effet, nombre de ces praticiens ont choisi de rester au CHPC au terme de leurs deux années d'assistantat. Par exemple, des entités aussi différentes que le pôle Femme-enfant, la pharmacie ou encore les urgences ont accueilli puis retenu ces jeunes médecins dynamiques, qui connaissaient déjà l'établissement et son environnement et qui ont eu envie de s'y investir. En fait, plus de deux tiers (70 %) des médecins qui ont été ASR au CHPC y sont restés ensuite. Les chiffres correspondent aux moyennes nationales : le Cotentin sait retenir celles et ceux qui osent s'y aventurer !

65 nouveaux internes ont également intégré le CHPC le 2 novembre dernier et seront présents jusqu'au 31 avril 2017. Cette affluence est un signe encourageant et stimulant pour l'établissement - en 2013, le CHPC n'accueillait qu'une quarantaine d'internes chaque semestre.

Si cette évolution positive découle de l'augmentation du nombre d'internes dans l'ensemble du pays, accompagné d'un rééquilibrage au profit de régions sous-dotées dont fait partie la Normandie, elle est aussi le résultat d'un travail collectif. La Commission Médicale d'Etablissement (CME), présidée par le Dr Henry GERVES, s'est mobilisée pour désigner un médecin référent des internes : le Docteur Julien BOUET, qui coordonne des temps de formation "flash", spécifiques à certains domaines et basés sur des cas pratiques (par exemple : "les particularités de la prise en charge de la personne âgée aux urgences") animés par ses confrères et à destination des plus jeunes. Celui-ci se rend par ailleurs disponible pour répondre à leurs demandes.

L'amélioration de l'encadrement des internes, le respect de la législation relative aux temps de travail de ceux-ci, une préoccupation constante pour leur accueil et leur intégration ainsi que leurs conditions de vie ont également été recherchés et des objectifs ont été formalisés dans une charte, co-écrite par les internes, les médecins et la direction des affaires médicales.

Enfin, le CHPC s'associe depuis 4 ans à la Polyclinique du Cotentin (PCC), à la Fondation Bon Sauveur, à Korian, à l'Union Régionale des Médecins Libéraux (URML), au Conseil Départemental et aux collectivités (commune de Cherbourg-en-Cotentin, Communauté de Communes de La Hague et de Les Pieux...) pour proposer des temps d'échange et de découverte conviviaux à ces jeunes médecins et pour mettre en valeur les atouts du territoire : cet hiver, une soirée sur le thème des arts du cirque se déroulera le 14 décembre au Centre Régional des Arts du Cirque. Au printemps, un week-end est organisé : les volontaires sont invités à participer à des jeux nautiques et peuvent profiter de la programmation éclectique du festival des Art'Zimutés. Les médecins libéraux de la région viennent rencontrer leurs jeunes confrères, le temps d'un déjeuner.